

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

Pèlerinage en Angleterre du 20 au 22 avril 2020

Prix du pèlerinage par personne (en chambre double)

640 €

Supplément chambre individuelle (*dans la limite des places disponibles*)

130 €

Clôture des inscriptions : le 10 mars 2020 (*sous réserve de disponibilité des places*)

CE PRIX COMPREND :

- Les trajets en autocar de tourisme, au départ de Raismes et Cambrai, en France, en Angleterre et retour
- La traversée de la manche sur le ferry à l'aller et sur le shuttle au retour (tunnel sous la manche)
- **Le séjour en hôtel en chambres doubles (2 nuitées)**
- **Les repas du déjeuner du 1^{er} jour au dîner du 3^{ème} jour inclus**
- Les entrées dans les sites et monuments mentionnés au programme
- Les offrandes laissées sur place
- L'assurance annulation, assistance, rapatriement, bagages de la Mutuelle St Christophe (selon les conditions jointes dans le livret en annexe)
- Un livret du pèlerin et un carnet de chants

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- Le supplément éventuel pour chambre individuelle : 130 €
- **Les boissons, les cafés et les extra personnels**
- Les suppléments éventuels en cas de régimes particuliers

CONDITIONS DE VENTE ET D'ANNULATION

Ce programme est soumis aux conditions générales de vente régissant les rapports entre les agences de voyages et leurs clients (voir document au verso de la feuille d'inscription).

Annulation du fait de l'organisateur :

La direction des pèlerinages pourrait annuler le voyage si le nombre de pèlerins inscrits au 10 mars est inférieur à 20. Les sommes versées seraient dans ce cas intégralement remboursées sans indemnité complémentaire.

Annulation du fait du pèlerin :

Toute annulation doit être notifiée par lettre.

- **Annulation pour convenances personnelles**

- Pour toute annulation avant le 10 mars 2020, il sera retenu un montant forfaitaire de 100 € pour frais de dossier.
- Du 11 au 18 mars : il sera retenu 50 % du prix du pèlerinage.
- A partir du 19 mars : l'intégralité du prix du pèlerinage sera retenue

Tout voyage interrompu ou abrégé du fait du voyageur, pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

- **Annulation pour cas de force majeure**

La Garantie Annulation de la Mutuelle Saint Christophe prend en charge les frais d'annulation, si celle-ci intervient à moins de 30 jours du départ, selon le barème détaillé dans la notice jointe, pour cause de maladie grave, accident grave ou décès ou autre causes justifiées dans les conditions précisées dans cette même notice.

NB : Toute personne ne fournissant pas les documents justifiant l'annulation ne pourra être pris en charge par cette assurance.

Pèlerinages Diocésains de Cambrai

174, rue Léopold Dusart, 59590 RAISMES

Tel : 03.27.38.12.62. Fax : 09.80.08.65.23.

N° d'agrément : IM 059 110 115

E-mail : pelerinages.cambrai@nordnet.fr

<http://pelerinages.cathocambrai.com/>

